

Si dans les 7 jours suivant l'affichage, soit le 09/07/24 à 9h, un candidat classé sur la liste principale n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission ou à son classement sur la liste. Sa place est proposée au candidat inscrit au rang utile sur la liste complémentaire.

EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE DANS LES I.F.A.S. : Sélection commune

LISTE DES CANDIDATS SUR LA LISTE PRINCIPALE : TOURNON SUR RHONE

2 - Agent de Service Hospitalier Qualifié (ASHQ)

Numéro	Civilité	Nom de famille	Nom d'usage
0028	Mme	RAIS Elodie	
0032	Mme	BERGERON Sandra	
0042	Mme	CHALAYE Emma	
0056	Mme	LAFON Cinthia	
0050	Mme	SERVEAUX Anne	
0060	Mme	GOMES SANTOS Ilda Maria	FERREIRA

Institut d'aide-soignant
Hopital de tournon
50 rue des Alpes
07300 Tournon sur Rhône
04 75 07 75 57
secretariat_ifas@ch-tournon.fr

